

UN PARKING POUR LES USAGERS DU PARC

AVRIL 2021

Afin de réserver les emplacements de parkings aux usagers du parc et de mieux gérer les flux de véhicules sur le chemin François-Chavaz, la Fondation a entrepris la modification de la réglementation de son parking principal. Des contrôles seront effectués afin d'évacuer les véhicules ventouses et de rediriger les pendulaires vers les P+R voisins.

Objectifs des mesures :

- Réserver les places de stationnement aux usagers du parc
- Rediriger les pendulaires vers les P+R voisins
- Améliorer la gestion des flux de véhicules motorisés
- Encourager la mobilité douce

ETAPES

1

Mai 2021 - Réglementation du parking en zone blanche

Le temps de stationnement sera désormais limité à 4 heures les jours ouvrables. Le disque bleu sera obligatoire et des contrôles seront effectués par la police municipale.

2

Fin 2021 - Rénovation du parking et horodateur

La rénovation complète du parking offrira un meilleur accueil aux véhicules motorisés. Des plantations d'arbres sont prévues. De plus, afin de favoriser la mobilité douce, le paiement du stationnement se fera sur horodateur.

Nous invitons les pendulaires à profiter des nouvelles installations « P+R Bernex » et « P+R Vailly » avec la connexion au tram 14 et les remercions de leur compréhension.